Atouts Formation à l’Engagement

Le dispositif Atouts Formation à l’Engagement s’adresse à tous les jeunes âgés entre 15 et 25 ans domicilié en Normandie quel que soit leur statut. Il vise à :

- Encourager l’engagement des jeunes normands
- Encourager leur autonomie
- Rapprocher les jeunes de leur territoire.

Bénéficiez ainsi de 40 € de réduction pour l’inscription à une formation BAFA, BAFD, SSA et PSC1 ou pour un chantier de jeunes bénévoles en Normandie.

Site Atouts Normandie
Une petite vidéo explicative !

Description

Atouts Formation à l’engagement permet de financer une partie :

- **d’une formation à l’animation** : BAFA/BAFD. Ces brevets permettent d’encadrer des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (BAFA) ou de diriger des séjours et des accueils de loisirs (BAFD)
- **d’une formation aux 1ers secours** : Prévention et Secours Citoyens de niveau 1 (PSC1), Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) ou Certificat de compétences de Surveillant Sauveteur Aquatique (SSA). Ce brevet et ces certifications permettent de certifier des compétences de base aux premiers

secours (PSC1, PSE1) ou de surveiller des piscines, des plages publiques ou privées, d’assister les maîtres-nageurs dans la surveillance de piscines publiques (SSA).
- **d’un chantier de jeunes bénévoles** organisé en Normandie, en France ou à l’international.

« Je voulais passer mon BAFA mais je ne savais pas trop par où commencer. Pendant la Journée Atouts Normandie, j'ai rencontré des animateurs et j'ai appris que mon Atout Formation à l'engagement pouvait financer une partie de ma formation. Je suis super motivée maintenant ! »

Sophie (20 ans, Évreux)

Bénéficiaires

Tous les jeunes normands entre 15 et 25 ans ayant leur résidence fiscale en Normandie et quel que soit leur statut (lycéen, apprenti, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d’emploi, salarié …).

Comment utiliser l’Atouts Formation à l’engagement ?

1. Aller sur site atouts.normandie.fr
2. Créer son compte ou se connecter si le compte est déjà créé
3. Demander l’aide Formation à l‘Engagement
4. Créer un coupon de prépaiement (depuis son compte) et le présenter aux partenaires

Où dépenser ses Atouts ?

Besoin d'aide ?

Assistance Atouts Normandie

02 31 06 95 99 du lundi au vendredi de 9h30 à 18h hors jours férié

anpm@normandie.fr

Mais également :
-consultez la FAQ sur Atouts.normandie.fr
-contactez-nous via le formulaire de contact
-rendez-vous dans un relais d'information de proximité. Présents sur tout le territoire (Point d'information jeunesse, MJC, Missions Locales, …), ces structures accompagnent les jeunes et répondent à leurs questions.

Foire aux questions
Télécharger le règlement Atouts Formation à l'engagement

Devenir partenaire Atouts Normandie

Rejoindre le réseau des partenaires Atouts Normandie, c'est contribuer à l'épanouissement des jeunes Normands en leur proposant des avantages et des services variés.

Partenaires éligibles

Les partenaires BAFA, BAFD, 1ers secours, SSA et chantiers de bénévoles sont référencés dans la carte des partenaires Atouts Normandie, sur la plateforme et l'application dédiées.

Il existe plusieurs types de partenaire :

- **Les partenaires "Services"** pour l'engagement : dont le rôle est d'accepter l'aide « Atouts Formation à l'engagement », de renseigner les jeunes son

utilisation et de participer à la découverte de l’offre éducative sur le territoire.
- **Les partenaires "Relais"** : dont le rôle est d’informer, d’accompagner et de sensibiliser les jeunes à l’intérêt du dispositif et de leur faciliter l’accès, en particulier pour les jeunes les plus éloignés des offres.

Vous souhaitez rejoindre le réseau des partenaires ?

Créez un nouveau compte sur la nouvelle plateforme Atouts Normandie.

Complétez le formulaire dédié en précisant le type de partenariat qui vous correspond. Une fois votre inscription validée par la Région, votre structure figurera dans l'annuaire des partenaires, vous permettant ainsi de toucher efficacement un large public de jeunes Normands.